

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 13 janvier 2010)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

Projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 5.100.000 francs au titre des améliorations structurelles agricoles destiné:

- 1. pour 2.300.000 francs à l'attribution de subventions pour l'exécution de travaux d'améliorations foncières cantonales**
- 2. pour 2.800.000 francs à l'attribution de subventions pour les constructions rurales**

La commission parlementaire "Améliorations structurelles agricoles",

composée de M^{mes} et MM. Walter Willener, président, Armand Blaser, vice-président, Francis Monnier, rapporteur, Christine Fischer, Johanne Lebel Calame, Boris Keller, Etienne Robert-Grandpierre, Gilbert Hirschy et Thomas Perret,

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Entrée en matière (art. 64 OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret.

Vote final

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

Par 6 voix contre 3, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat libre.

Neuchâtel, le 9 mars 2010

Au nom de la commission
"Améliorations structurelles agricoles":

Le président,
W. WILLENER

Le rapporteur,
F. MONNIER